

SOUVENIRS

DE LA MARQUISE

DE CRÉQUY

DE 1710 A 1803

---

NOUVELLE ÉDITION REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

---

TOME HUITIÈME

---

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

bis. En considérant les moyens qu'il employait, ceux qu'il avait en réserve, et l'espèce de gens qui se tenaient à sa disposition, c'est un projet qui n'avait rien d'impraticable, et j'en éprouvais quelquefois, pour l'avenir de notre malheureuse patrie, des mouvemens d'angoisse et d'effroi que j'avais grand' peine à surmonter, malgré toute la confiance que je devais porter en Dieu. Mais, par ma foi ! lorsque j'appris que la commission militaire de Nantes avait fait fusiller des enfans de sept ans (1); lorsque je vis dans le compte rendu de la séance des jacobins, qu'on venait d'y faire la proposition de faire guillotiner tous les individus français, royalistes ou terroristes, hommes ou femmes, et riches ou pauvres, aussitôt qu'ils auraient atteint leur soixantième année; lorsque j'y trouvai la proposition de *saler ou mariner les chairs des suppliciés qui seraient reconnues saines et de qualité potable, afin que les aristocrates pussent devenir utiles à quelque chose, et du moins après leur mort*; enfin lorsque je vis donner publiquement un encoura-

(1) \* Nous n'avons garde d'épargner les femmes et les enfans. Les femmes engendreraient trop si on les laissait vivre, et les enfans sont des louveteaux qu'il faut étouffer. Les femmes de la Loire-Inférieure et de la Vendée sont toutes des monstres. Les enfans ont aussi trahi la république. Ceux de treize à quatorze ans portent les armes contre elle, et ceux du plus bas âge servent d'espions. Plusieurs de ces petits scélérats ont été jugés et condamnés par la commission militaire, et mis à mort. Quant aux ci-devant prêtres, on en a submergé quintidi dernier quatre-vingt-deux, sans compter les autres coupables, ainsi, tu vois que le décret qui les condamnait à la déportation a été exécuté verticalement. » (Rapport de Carrier, 21 février 1794.)

gement pécuniaire à l'industrie du citoyen Pélaprat, qui faisait tanner des peaux humaines (1); — Voici, disais-je à l'abbé Texier, des imaginations follement républicaines et des monstruosité qui me font espérer la fin de nos souffrances. Le succès du crime est toujours soumis à certaines conditions d'ordre public en apparence, et de sens commun. Voilà Robespierre et ses jacobins qui perdent l'esprit en attendant qu'ils perdent la tête, et vous allez voir que Dieu va souffler sur eux. C'étaient visiblement les héritiers du philosophisme et ses exécuteurs testamentaires : apparemment que la France est assez châtiée et que la justice du ciel est satisfaite? La puissance ou la démence révolutionnaire est à son apogée, elle ne pourra plus que décroître, et tous ses efforts pour se maintenir ne vont servir qu'à la précipiter. Enfin, mon ami, la

(1) « Ce que nous pouvons qualifier d'inappréciable dans la  
 « pénurie des circonstances et les embarras du moment, c'est  
 « aussi la découverte d'une méthode pour tanner, en peu de  
 « jours, les cuirs qui exigeaient autrefois plusieurs années  
 « de préparation. On tanne, à Meudon, la peau humaine,  
 « et il en sort de cet atelier qui ne laisse rien à désirer pour  
 « la qualité ni la préparation. Il est assez connu que le ci-  
 « toyen Philippe-Égalité porte une culotte de la même espèce  
 « et de la même fabrique, où les meilleurs cadavres de sup-  
 « pliciés fournissent la matière première. La peau qui pro-  
 « vient des hommes est d'une consistance et d'un degré de  
 « bonté supérieures à celle des chamois. Celle des sujets fémi-  
 « nins est plus souple, mais elle présente moins de solidité, à  
 « raison de la mollesse de son tissu. » (Rapport de la com-  
 mission des moyens extraordinaires pour la défense du pays,  
 14 août 1795.)

# TABLE

## DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE HUITIÈME VOLUME.

	Pages.
CHAPITRE I <sup>er</sup> . Les compagnes de prison. — Mme Roland et Mme Dubarry à Sainte-Pélagie. — Événemens et anecdotes révolutionnaires. — Communications du manuscrit des Mémoires de Mme Roland. — Examen et opinion de l'auteur sur cet ouvrage.	1
CHAP. II. Suite de l'analyse des Mémoires inédits de Mme Roland. — Ses prétentions aux belles manières et au beau langage. — Son mauvais goût dans le style familier. — Son arrogance et son étrange conduite avec les montagnards. — Sa condamnation. — Son supplice. — Mort de son mari. — Suicide de Chamfort et de Condorcet. — L'Ab' é Emnery à la conciergerie. — Le dernier banquet des Girondins. — Opinions de l'auteur sur ces utopistes.	21
CHAP. III. La prison des Oiseaux. — La Princesse de Monaco. — Les Duchesses de Choiseul et de Gramont. — L'Abbé Texier. — Courage du clergé français. — Mort de Marc de Gramont. — Remise des papiers qu'elle avait légués à l'auteur. — Valère-Maxime et Massillon. — La prophétie de Cazotte. — Un grand Cophte et ses procédés pour la divination. — La prison des Carmes. — Théroigne de Méricourt. — Vision sur le général Beauharnais dans sa prison. — Ses dernières dispositions et sa mort. — Quelques mots sur M <sup>me</sup> Bonaparte sa veuve. — Le jeune Épaminondas. — Anecdotes du temps.	56

**CHAP. IV. L'association royaliste.**—La cachette du grand-vicaire. — Conduite de Philippe - Égalité à l'égard de *M<sup>me</sup> la Duchesse d'Orléans* et de *M. le Duc de Penthièvre*. — Sommations qu'il envoie à cette princesse par un huissier. — *M<sup>me</sup> la Duchesse de Bourbon*. — Ses rêveries théologiques et ses erreurs politiques. — Relations de *M<sup>me</sup> de Tourzel* et de *M<sup>me</sup> de Béarn*, opuscule inédit. — Détails sur la mort de la *Princesse de Lamballe*. — Courage héroïque de la *Princesse de Tarente*. — Introduction des journaux et correspondance de l'extérieur à l'intérieur de la prison — Rapport de Manuel à la commune de Paris. — Délibération de ce conseil de la commune. — Souffrances et privations de la famille royale.

34

**CHAP. V. Événemens révolutionnaires.** — Séances de la Convention. — Discours des régicides. — Saint Just, Manuel, Condorcet, Robespierre, Seconde, etc. — Votes de Legendre, de Barrère et du Duc d'Orléans. — Lettre de M. de Tallevrand à la Convention pour se disculper d'avoir eu l'intention de servir le Roi. — Défense et mort de Louis XVI. — Lettre du bourreau de Paris. — L'annoncier du Roi. — Cérémonie funèbre au cimetière. — Prénoms républicains. — La famine en prison. — Mesdames d'Innisdaël et de Valentinois. — Étrangeté de cette dernière et singularité de ses propos. — Le surtout de M. Necker et piété filiale de *M<sup>me</sup> de Staël*. — *M<sup>lle</sup> de Sombreuil* en prison. — M. de Grand-Champ et son homonyme. — Danger et présence d'esprit de ce prisonnier. — Mort du Duc de Penthièvre. — L'Abbesse de Fontevault, son serment et sa rétractation. — Charlotte Corday. — Funérailles de Marat. — Culte institué pour le cœur de cet Ami du peuple. — Supplice de Charlotte Corday. — Opinion d'un médecin sur les souffrances causées par la décapitation. — Institutions et législation conventionnelles. — Décrets absurdes. — Loi des suspects, calendrier républicain, etc. — La Marquise de

Forbin-Janson. — Projet de libération pour la Reine et refus généreux de Marie-Antoinette. — Vénalité de Chabot et sa dénonciation contre Mme de Forbin. — Condamnation de cette dernière. — Supplice de la Reine. — Souffrances et suspension du récit de l'auteur.	91
CHAP. VI. La pleine Terreur. — Le jeune St-Amaranthe. — Carnage de Bicêtre. — Les chiens épaves. — Exécution nocturne et procession civique. — Le citoyen Gasparin. — La Duchesse de Valentinois et M <sup>lle</sup> Arnoux. — La femme aux cinq maris et les cinq divorces. — Essai d'une guillotine à plusieurs tranchans. — Proposition d'incendier la Bibliothèque Royale. — Mmes de Biron et de Marboëuf. — Motifs de leur condamnation. — Administration des subsistances. — Privilège des octogénaires et son peu d'utilité. — Observation sur les femmes bossues. — Loi sur l'emprunt forcé. — Décret en faveur des indigens. — Apostasie de l'Église constitutionnelle. — Identité des mêmes sacrilèges en 1793 et 1830. — Saccage de Commune-affranchie. — Géographie révolutionnaire. — Les proconsuls à Lyon, Toulon, Nantes et Arras. — Quelques mots sur Joseph Lebon. — Supplice et condamnation de plusieurs enfans dans la Vendée. — Motion pour faire guillotiner tous les sexagénaires. — Encouragement pour mariner la chair et tanner la peau des suppliciés. — Fête de la Nature et de l'Hyménée ( dans une prairie ). — Aperçu relatif à la probité des généraux républicains. — Observations sur Bonaparte. — Le prisonnier Jacques Clément. — Sa révélation sur l'assassinat de Lepelletier-St.-Fargeau. — La Fille de la Nation. — Son mariage et son trousseau. — Les douze perruques. — André de Chénier. — Son frère Joseph. — Observation sur les régicides.	132
CHAP. VII. Louis-Philippe d'Orléans. — Sa biographie. — Son jugement, sa condamnation, ses derniers momens et son supplice.	154

<b>CHAP. VIII.</b> Chute de Robespierre. — Séance du 9 thermidor. — Journaux démentis par un Bulletin royaliste. — Robespierre au Comité de salut public. — Description de cette scène d'après un témoin oculaire. — Le valet observateur. — Opinion de l'auteur sur les causes du 9 thermidor. — Péril de mort pour l'auteur. — Le moine apostat. — Mandat pour la guillotine. — Erreur de noms et de personne. — Mise en liberté de Mme de Créquy.	206
<b>CHAP. IX.</b> Isolement et impression pénible de l'auteur. — Liste de ses parens et amis suppliciés. — Anecdotes sur la Duchesse de Gèvres. — Traité conclu pour un archevêque espagnol avec Tallien. — Philanthropie révolutionnaire. — Le commissaire de bienfaisance et le Vendéen. — Lettre trouvée dans les papiers de Robespierre. — Lettre du Dieu Saint-Simon et prospectus de son entreprise industrielle sur les cartes à jouer. — Les dernières obsèques de Marat — Le Réveil du Peuple.	219